

Publié le 20 juillet 2023

L'enjeu de la transition démographique : vieillir le plus longtemps possible chez soi... et en bonne santé !

Les sujets liés au vieillissement de la population doivent être traités non seulement du point de vue du logement et de l'habitat, de la ville, des territoires et de la mobilité, mais aussi en apportant une réponse collective à la question que se pose nos concitoyens : « Comment, demain, pourrais-je vieillir chez moi ? ».



Dans notre société, chaque individu sera à son tour atteint par le vieillissement et aspire à vivre heureux et en bonne santé le plus longtemps possible. Or, la crise sanitaire récente a montré une fois de plus à quel point nos concitoyens tiennent à cette solidarité intergénérationnelle a contrario d'une prétendue guerre des générations. **La prise en compte de la longévité** impose une prise de conscience collective dans le cadre de l'intérêt général.

Vieillir chez soi suppose **un logement adapté** à ses fragilités présentes ou futures mais suppose aussi de bénéficier d'un **quartier sécurisant, d'une ville bienveillante** qui garantissent le maintien des liens sociaux. Vieillir chez soi suppose aussi des **moyens adaptés de mobilités** et de transports qui permettent que la vie à domicile ne se transforme pas en assignation à résidence.

L'importance de l'environnement urbain

Vieillir chez soi suppose enfin de prendre en compte la « **géographie du vieillissement** » puisque nous ne vieillirons pas de la même façon selon l'environnement dans lequel nous évoluons (urbain, péri-urbain, rural, régions riches et jeunes, territoires âgés et dépeuplés...).

L'adaptation à la longévité doit impliquer l'ensemble des acteurs concernés : l'Etat, ses administrations et ses agences, les collectivités locales, les organismes de protection sociale, les

acteurs de l'immobilier et notamment les **bailleurs sociaux, les entreprises, les artisans, les professionnels sanitaires et médico-sociaux**, le monde associatif et évidemment les citoyens eux-mêmes.

Ce ne sera possible qu'avec la capacité collective de mise en œuvre d'un véritable pacte entre les générations et les territoires pour que tous les concitoyens se sentent tous impliqués dans cette révolution de la longévité.

Suite à une première publication sur le sujet en 2010 dans le cadre du programme de la recherche « Vieillesse de la population et Habitat » du PUCA, l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement a publié en 2023 une nouvelle étude intitulée « Bien vieillir chez soi ? Bilan et perspectives pour les politiques locales de l'habitat ». Celle-ci vise à ré-interroger, plus de 10 ans après, la convergence des politiques publiques du vieillissement et des politiques locales de l'habitat.

Cette étude est accessible à partir du lien ci-dessous :

<https://www.anil.org/etudes-bien-veillir-chez-soi-bilan-perspectives-politiques-locales-habitat/>

Par Philippe CLEMANDOT